

MAIRIE  
DE  
**REPLONGES**



N° Délibération  
D24023

Nombre de membres en  
Exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 26  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de la convocation :  
24/03/2023

Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

Séance du 31 mars 2023

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 24 mars 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –  
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,  
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme FONTIMPE Catherine –  
Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. DEVEYLE Alain –  
M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno –  
M. NILON Christophe – Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence –  
Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien –  
M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme RAVAT Ginette a donné pouvoir à  
M. CHEVRET Pascal, M. BERRY David a donné pouvoir à Mme PACCAUD  
Christine, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe  
Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à Mme DEGRANGE Valérie,

Absent : M. MONTERRAT Franck

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération :

**AIDE A L'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire présente les investissements réalisés par le club de Pétanque de REPLONGES, au vu des factures acquittées :

- Ordinateurs de 992.83 € TTC
- Tenues officielles de 1 800.47 € TTC

L'aide de la commune s'élève donc à 50 % de 2 793.30 € soit 1 396.65 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE l'attribution d'une subvention de 1 396.65 € à verser au club de Pétanque de REPLONGES,
- PRECISE que cette dépense sera imputée au compte 65748, inves, 024.

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges, le 03 avril 2023

Le Maire de REPLONGES,



Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture  
001-210103206-20230331-D242023-DE  
Date de réception préfecture : 06/04/2023